

Compétitions 2024

Sprint sur la Santé

Ci-joint les détails du sprint portant sur la production Santé (Santéis et Mag)

Durée de l'action

La compétition se déroulera sur 1 mois (activité janvier 2024 – émis de février 2024)

1. Objectifs du sprint

- Booster la prime d'activité.
- Confirmer notre position sur le marché de la santé
- Saisir la chance d'intégrer le club des « Red Lions » pour 6 mois

2. Critères d'évaluations

- Nombre d'actes émis en Santé (Santéis et Mag) sur la période de la compétition
- En cas d'ex aequo, c'est le montant de PR cumulée sur le mois de compétition qui départagera les collaborateurs

3. Indicateurs de qualification

- Le montant de PR \geq (20 000 € /mois)
- Taux de couverture PAHT PP positif
- Taux de chutes à 06 et 12 primes PP inférieur ou égal à 13%
- Un minimum de 18 contrats en affaires nouvelles

4. Dotations

- Le nombre des CC récompensés est proportionnel à la taille de l'OD (1 pour 10 CC avec minimum de 3 et un maximum de 5). Sous réserve de remplir les critères de qualification
- Pour rappel voici la répartition des points :

Place à l'issue des Sprints	Effectif de l' OD*	< à 35	De 35 à 44	45 et plus
	Nb CC pouvant être classé**	3	4	5
1	Points distribués	10	10	10
2	Points distribués	6	6	6
3	Points distribués	4	4	4
4	Points distribués	0	2	2
5	Points distribués	0	0	1

- Adhésion au Club Red lions : 6 mois 1 an